



Le 8 février, au TRESOR comme dans TOUTE la Fonction Publique Conjuguons nos luttes pour gagner.

Le 14 décembre 2006 dans les Hautes Pyrénées près d'un agent du Trésor sur deux était dans la grève, malgré la période, la pression du travail et des échéances.

Restructurations, ORE, conditions de travail, réformes, salaires, les revendications étaient nombreuses....elles demeurent !

La situation ne cesse de se dégrader :

- 970 suppressions d'emplois au Trésor en 2006 et en 2007 (près de 100 000 emplois de fonctionnaires supprimés entre 2002 et 2007),
- Un empilement des réformes sans débat de fond, et sans tenir compte des conséquences dans le réseau,
- Des restructurations de postes qui ignorent les impératifs d'aménagement du territoire,
- Un contrat pluriannuel de performance qui se résume à une véritable dictature des objectifs et des indicateurs au mépris des conditions de travail.

A cela s'ajoute un contentieux salarial qui ne cesse de s'aggraver.

Le Ministre a annoncé **une revalorisation de 0,8 % du point d'indice au 1^{er} février 2007** valable pour 2006 sans fixer de nouvelles négociations pour 2007.

Cette annonce unilatérale est inacceptable.

Depuis 2000, la perte de pouvoir d'achat cumulé se chiffre à 6 %, ce qui représente en cumulé l'équivalent de deux mois et demi de traitement.

Le minimum fonction publique se situera au 1^{er} février 2007 20 € au dessus du SMIC !

Un agent de la catégorie B en début de carrière ne touche aujourd'hui que 90 € au dessus du SMIC....

Ce constat est aujourd'hui celui de l'ensemble de la Fonction Publique (sur les 15 dernières années les enseignants du secondaire ont ainsi perdu près de 18 % de pouvoir d'achat ...)

Les raisons de la colère ne manquent pas !

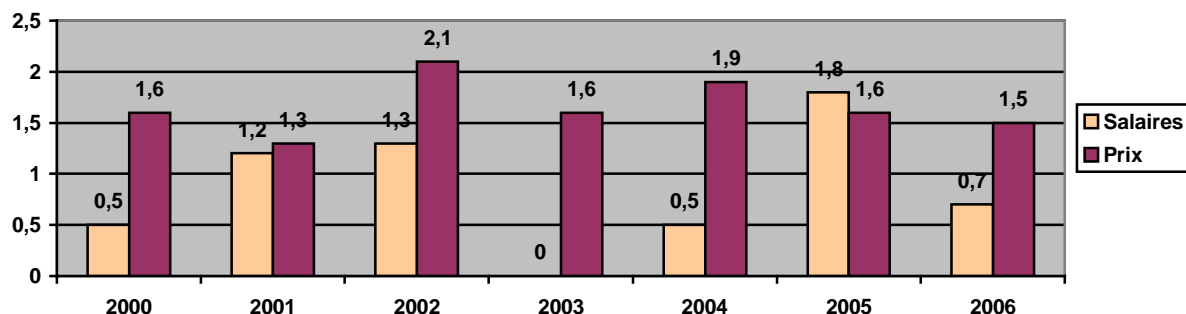
Luttons avec tous les fonctionnaires pour exiger l'ouverture immédiate de négociations :

- **Pour le maintien du pouvoir d'achat en 2006,**
- **Pour une augmentation des salaires 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue (+ 1,8 %),**
- **Pour le rattrapage des pertes intervenues depuis 2000 (6 %),**
- **Pour une refonte globale de la grille indiciaire.**
- **Pour la sauvegarde et le développement de l'emploi public.**

**Le 8 Février 2007
TOUS EN GREVE AU TRESOR
TOUS A LA MANIFESTATION UNITAIRE
10 H 30 devant la BOURSE DU TRAVAIL**

SALAIRES ET EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE PARLONS VRAI !

La réalité de l'évolution du pouvoir d'achat :



Depuis 2000, le pouvoir d'achat des salaires bruts de la Fonction Publique a reculé de 5,7 % (6,55 % si l'on tient compte de l'indice des prix avec Tabac).

Il faudrait donc augmenter le point d'indice de près de 6 % pour qu'il retrouve sa valeur de 2000.

En cumulé, mois après mois, les pertes de pouvoir d'achat sur la période représentent l'équivalent de deux mois et demi de traitement.

Par exemple un agent de catégorie B bloqué au dernier échelon depuis 2000 aura ainsi perdu 6 157 €.

Cette évaluation en brut n'intègre pas la hausse des prélèvements : pour les actifs au 1^{er} janvier 2005, l'élargissement de l'assiette de la CSG et du CRDS de 95 à 97 % de la rémunération brute et la cotisation pour la retraite additionnelle (5 % sur un montant plafonné à 20 % du traitement indiciaire).

Le déclassement de la grille : comparaison avec le SMIC .

Ecart sur le SMIC	Catégorie C E4		Catégorie B 1 ^{er} grade		Catégorie B dernier grade	
	1986	2006	1986	2006	1986	2006
Au 1 ^{er} échelon	+14,72 %	+0,05 %	+23,92 %	+4 %	+63,13 %	+24,80 %
Au dernier échelon	+47,15 %	+25,87 %	+95,07 %	+65,68 %	+206,41 %	+ 129,87 %

Sur les 6 dernières années seule l'année 2005 a été marquée par une progression du pouvoir d'achat . Progression qui est à mettre au crédit des nombreuses journées d'action qui ponctuèrent le 1^{er} semestre 2005.

Des suppressions d'emplois au mépris des besoins :

15000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'Etat inscrites en loi de finances 2007, 5300 en 2006. Les suppressions effectives seront sans doute plus nombreuses car en application de la LOLF, la loi ne fixe plus que des plafonds d'emploi. **Au total, depuis 5 ans, ce sont entre 80 et 100 000 emplois qui auront disparu dans la Fonction Publique de l'Etat.**

L'hôpital public est, lui, dans une situation alarmante de sous effectif. Partout, la précarité et les emplois hors statut atteignent des proportions inacceptables. La quantité de travail étant toujours la même, voire augmentant, le recrutement de non-titulaires est un choix politique condamnable. Le statut de titulaire doit être défendu et étendu à tous les personnels.

La réforme de l'Etat, c'est pour le gouvernement la recherche de « gains de productivité ».

Des audits de modernisation, instruits à charge par Bercy, aboutissent à des conclusions préétablies et justifient les suppressions, en s'appuyant sur, selon les cas, le renoncement à certaines missions du service public, l'augmentation du temps de travail, l'intensification du travail des agents.

Cette politique est menée au mépris des besoins de la population.